



Jeudi 9 Mai, Ensemble

POUR LE SERVICE PUBLIC, NOS SALAIRES, NOS EMPLOIS!

Ensemble, manifestons le 9 Mai dans le Lot

CAHORS : Rassemblement 13h30 place Mitterrand, avant Manifestation.

FIGEAC : 14h30 Rassemblement devant sous préfecture

Les organisations syndicales CFTC, CFDT, CGC, CGT, FAFP, FO, FSU, Solidaires, UNSA de la Fonction publique affirment de nouveau leur attachement aux valeurs du service public et à une Fonction publique au service de toutes et tous, porteuse de l'intérêt général.

Depuis de nombreux mois, en dépit de leurs revendications et propositions, elles constatent que le pouvoir exécutif poursuit une politique néfaste pour la population, pour les missions publiques et pour les agent.e.s. Le gouvernement pratique le double langage en prônant la modernisation de la Fonction publique et le respect des agent.e.s public.que.s, alors même qu'il ne revalorise pas leur rémunération, qu'il supprime des postes et veut affaiblir leurs droits et garanties.

Les personnels, avec leurs organisations, n'acceptent toujours pas le gel de la valeur du point d'indice et les pertes considérables de pouvoir d'achat, le rétablissement du jour de carence et les 120 000 nouvelles suppressions d'emplois envisagées. A de multiples reprises, nos organisations se sont opposées à ces mesures et ont mis sur la table des propositions alternatives.

Poursuivant leur passage en force, toujours sans écouter les organisations syndicales, le Président de la République et le gouvernement comptent faire adopter au Parlement, d'ici au début de l'été, une loi dite de transformation de la fonction publique dont nombre de dispositions ont une portée très grave tant pour les agent.e.s et les citoyen.ne.s que pour l'avenir de la Fonction publique.

Il en est ainsi, par exemple, de la mise en place d'une instance unique en lieu et place des comités techniques et CHSCT, instance qui va diluer et amoindrir les actions dans des domaines essentiels de la sécurité et de la vie au travail. C'est aussi le cas avec la suppression des compétences des CAP en matière de promotion et de mobilité, mesure qui va favoriser une gestion opaque et priver les personnels de recours contre l'arbitraire.

Avec le recours accru à tous les niveaux au contrat, c'est l'égalité d'accès aux emplois publics et les garanties de neutralité de l'agent public qui sont menacées, tandis que la précarité sera encore aggravée avec des contrats de mission à durée déterminée pouvant être rompu à tout moment.

Après des communiqués unitaires, après le boycott des Conseils Supérieurs et du Conseil Commun convoqués dans des conditions peu respectueuses des organisations syndicales, après que toutes les organisations représentatives de la Fonction publique ont donné un avis défavorable au projet de loi dit de transformation de la fonction publique, les organisations CFTC,CFDT, CGC, CGT, FAFP, FO, FSU, Solidaires, UNSA réaffirment leur volonté de mettre en œuvre un processus de mobilisation inscrit dans la durée pour exiger du gouvernement qu'il retire ce projet de loi et qu'il ouvre enfin des négociations sur de nouvelles bases. Elles appellent les agent.e.s à faire du jeudi 9 mai une étape forte de ce processus par une journée d'action et de grève.

Ensemble pour :

- **L'augmentation des salaires** par une forte revalorisation du point d'indice et des mesures pour rattraper les pertes antérieures ;
- **La défense du Statut des fonctionnaires**, cadre collectif de garanties pour les agents et les usagers, dans le cadre du combat interprofessionnel ;
- **La reconnaissance du travail effectué** dans le déroulement de carrière et donc l'abrogation de toutes les formes de salaire au mérite, dont le RIFSEEP ;
- **La fin des emplois précaires**, des créations d'emplois statutaires, l'arrêt immédiat des suppressions ;
- **La suppression du jour de carence ;**
- **La défense et le développement des missions publiques et l'abandon de tous les projets de privatisation ;**
- **La revalorisation des carrières, la revalorisation des filières et des corps** notamment les corps à prédominance féminine afin d'appliquer le principe : « un salaire égal pour un travail de valeur égale », ainsi que la reconnaissance des qualifications ;
- **La reconnaissance de la pénibilité** par le maintien et l'extension de la catégorie active ;
- **La revalorisation urgente des pensions versées ;**
- **Les moyens nécessaires à la formation professionnelle** (et notamment le rétablissement du 1 % CNFPT) ;
- **Le maintien des instances représentatives du personnel dans la forme actuelle.**